

Frieden élu président

L'ex-ministre a été intronisé officiellement hier à la Chambre de Commerce



La photo de famille avec le président sortant Michel Wurth et le nouvellement élu, Luc Frieden

Photo: Editpress/Hervé Montaigne

LUXEMBOURG

LJ

Cela faisait plusieurs semaines que la rumeur courait, et les résultats des élections ont confirmé que l'ancien ministre et avocat Luc Frieden va prendre la tête de la Chambre de Commerce. Après trois mandats consécutifs, Michel Wurth a passé la main hier de la présidence de la Chambre de Commerce lors de l'Assemblée plénière constituante. Les membres élus constituant l'Assemblée plénière ont unanimement accepté la proposition du groupe 4 (Banques, Caisses rurales et autres activités financières) de nommer Luc Frieden à la présidence de la Chambre de Commerce. Elle a élu, sur proposition du président, comme vice-présidents Fernand Ernster, Valérie Massin et Alain Rix, qui ensemble avec le président forment le bureau.

Un mandat de cinq ans

Le ministre de tutelle de la Chambre de Commerce Etienne Schneider a officiellement présenté hier les résultats des élections de 2019 qui ont désigné les nouveaux membres élus de la Chambre de Commerce pour un mandat de cinq ans. L'assemblée plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de

Commerce et représente l'ensemble des plus de 90.000 entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

Luc Frieden a énuméré hier ses priorités pour son mandat de cinq ans: accompagnement des entreprises face à la digitalisation, développement des actions en faveur du commerce européen et international, recrutement et formation de la main-d'œuvre demandée par les entreprises luxembourgeoises. ●

TOUS SECTEURS

Élection représentative

La composition de l'Assemblée plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés à l'Assemblée plénière de la Chambre de Commerce comptent au total 25 membres élus effectifs (et le même nombre de suppléants).